

## AVIS PUBLIC

### ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT 1667-68-2018

---

AVIS est donné que lors de sa séance ordinaire du 23 avril 2018 le conseil municipal de la Ville de Beloeil a adopté le projet de *Règlement 1667-68-2018 modifiant le Règlement de zonage 1667-00-2011*.

Ce règlement a notamment pour objet d'arrimer les limites de la zone I-903 en fonction des limites de terrain en bordure des rues Victor-Doré et de l'Industrie dans le secteur industriel.

Ce règlement s'applique aux zones I-903, I-904 et I-906 et contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire. Ces zones sont situées dans les secteurs délimités approximativement comme suit :

Les zones concernées forment un ensemble bordé approximativement au sud par la rue de l'Industrie, à l'ouest par les rues Henry-R.-Gray et Pierre-Louis-Le Tourneau, au nord par la limite de la zone agricole permanente et à l'est par le prolongement vers le nord du boulevard Yvon-L'Heureux Nord.

Conséquemment à l'adoption de ce projet de règlement, une assemblée publique de consultation aura lieu le mardi 26 juin 2018 à 19 h 30 dans la salle du conseil au 240, rue Hertel. Au cours de cette assemblée, la mairesse ou un membre du conseil désigné par elle, expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement peut être consulté à la direction des Services juridiques au 777, rue Laurier, durant les heures d'ouverture des bureaux.

Donné à Beloeil, ce 6 juin 2018.

MARILYNE TREMBLAY, avocate  
Greffière

